



PPRNP approuvé le 13 juillet 2008  
 PPRNP modifié le 14 novembre 2010  
 par arrêté préfectoral  
 n° 0071MSPR030319-0001  
 Dossier des pièces modifiées



Pour le Préfet et par délégation  
 le Directeur départemental  
 des Territoires et de la Mer

Pour le Directeur départemental  
 des Territoires et de la Mer  
 le Chef du service de l'eau et des risques

Xavier AERTS

Direction Départementale  
 des Territoires et de la Mer

## Commune de CANET-EN-ROUSSILLON



### PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES


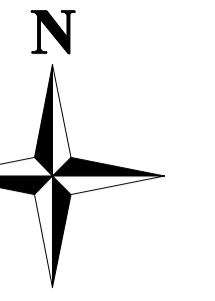
#### RISQUE INONDATION ET MOUVEMENT DE TERRAIN

#### CARTE DES ENJEUX

Direction  
 Départementale  
 des Territoires  
 et de la Mer  
 des Pyrénées-Orientales

Service de l'Eau et des Risques  
 Unité Prévention des Risques  
 02 rue Jean Richépin BP 50909  
 66020 Perpignan cedex  
 Téléphone : 04 68 51 35 11  
 Courriel : ddtm-ser-pr@pyrenees-orientales.gouv.fr

PPR annulé sur ce secteur par la décision n°084210,  
 en date du 17 juin 2010, du tribunal administratif de Montpellier.  
 Se référer à la servitude d'utilité publique constituée par  
 le plan des surfaces submersibles de la Têt,  
 instauré par décret du 24 septembre 1964



### LÉGENDE

- Limites communales
- Aléas :**
- Zones inondables
- Zones exposées à l'action dynamique des vagues
- Zones exposées à un risque de mouvement de terrain
- Enjeux :**
- Espaces urbanisés situés en zone inondable

#### Établissements recevant du public exposés:

- A1 Camping Brasilia
- A2 Camping Le Bosquet
- A3 Camping Les Peupliers
- A19 Camping Les Lauriers Roses
- A4 Camping Miami
- A5 Camping Isabelle fermé)
- A6 Camping Mar Estang
- A7 Camping Las Founts
- A8 Camping La Prairie
- A9 Camping CCAS (fermé)
- A10 Lycée Rosa Luxembourg
- A11 Complexe sportif
- A12 Ecole Pierre et Marie Curie
- A13 Ecole des Myosotis
- A14 Ecole Jean Mermoz
- A15 Crématorium
- A16 Ruines château
- A17 Maison de retraite
- A18 Mini golf
- A19 Camping Lauriers roses

#### Équipements sensibles exposés:

- B1 Port de plaisance
- B2 Capitainerie
- B3 Centre de secours
- B4 Centre technique municipal
- B5 Annexe mairie
- B6 Gendarmerie
- B7 Station d'épuration
- B8 Bâtiment démoustication
- B9 Principales voies de communication inondées

#### Établissements industriels et commerciaux exposés:

- C1 Zone artisanale
- C2 Zone d'activité portuaire
- C3 Zone commerciale
- C4 Pôle nautique
- C5 Perspective d'extension future du pôle nautique
- C6 Centre commercial
- C7 Colline des loisirs

#### Ouvrages et aménagements hydrauliques:

- E1 Ouvrage hydraulique (chenal vert) projeté
- E2 Digue de protection quartier Las Bigues
- E3 Digue de protection secteur des campings
- E4 Digue provisoire du Pilou
- E5 Transparences hydrauliques projetées

#### Mas isolés inondables:

- F2 Mas Nofloja

ÉCHELLE : 1/10 000

MER MEDITERRANEE